



BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

NOR: MENE0201068A RLR: 543-0g ARRÊTÉ DU 24-4-2002 JO DU 3-5-2002 MEN DESCO A7

rganisation et horaires d'enseignement dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux BEP

> Vu D. n° 87-851 du 19-10-1987 mod.; A. du 10-7-1992; A. du 17-7-2001; avis du CIC du 12-2-2002; avis du CSE du 14-3-2002

> **Article 1**-L'annexe II intitulée "Rattachement des brevets d'études professionnelles aux grilles horaires" de l'arrêté du 17 juillet 2001 susvisé est remplacée par l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 - Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 avril 2002 Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation, Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR

Nota - L'arrêté et ses annexes seront disponibles au CNDP,13, rue du Four, 75006 Paris, ainsi que dans les CRDP et CDDP.



RATTACHEMENT DES BREVETS D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (*) AUX GRILLES HORAIRES DE L'ARRÊTÉ DU 17-7-2001

	GRILLE HORAIRE DE RÉFÉRENCE											
INTITULÉ DU DIPLÔME		SECTEUR			SECTEUR SERVICES							
Grille n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
- Agent en assainissement radioactif	S											
- Agent de maintenance de matériels	S											
- Alimentation									Е			
- Bâtiment : métaux, verre et matériaux de synthèse			Е									
- Bioservices		S										
- Bois et matériaux associés		Е										
- Carrières sanitaires et sociales							Е					
- Carrosserie			Е									

^{*}Ne sont pas concernés par cet arrêté les brevets d'études professionnelles "maritime - cultures marines" et BEPA (secteur de l'agriculture).

		GRILLE HORAIRE DE RÉFÉRENCE									
INTITULÉ DU DIPLÔME			SECTEUR PRODUCTION								
Grille n°		2	3	4	5	6	7	8	9		
- Conducteur d'appareils option C : industrie pharmaceutique	S										
- Conduite et services dans le transport routier	S										
- Construction bâtiment gros œuvre			Е								
- Construction et topographie	S										
- Métiers de l'électronique	S										
- Électrotechnique	S										
- Équipements techniques-énergie			Е								
- Finition			Е								
- Hôtellerie-restauration (dernière session 2002)								Е			
- Industries chimiques et traitements des eaux (dernière session 2002)	S										
- Industrie des pâtes, papiers et cartons	S										
- Industrie graphique : impression		Е									
- Industrie graphique : préparation de la forme imprimante		Е									
- Installateur conseil en équipement électroménager	S										
- Logistique et commercialisation					Е						
- Maintenance de véhicules automobiles	S										
- Maintenance des équipements de commande des systèmes industriels	S										
- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	S										
- Métiers de la comptabilité				S							
- Métiers de la mode et industries connexes	S										
- Métiers de la production mécanique informatisée (première session 2004)	S										
- Métiers de la restauration et de l'hôtellerie (première session 2003)								Е			
- Métiers des industries chimiques, des bio-industries et du traitement des eaux (première session 2003)	S										
- Métiers du secrétariat						S					
- Microtechniques (dernière session 2003)	S										





			GRILLE HORAIRE DE RÉFÉRENCE									
INTITULÉ DU DIPLÔME	SECTEUR PRODUCTION			SECTEUR SERVICES								
Grille n°		2	3	4	5	6	7	8	9			
- Mise en œuvre des matériaux, option céramiques	S											
- Mise en œuvre des matériaux, option matériaux métalliques moulés	S											
- Mise en œuvre des matériaux, option plastiques et composites	S											
- Mise en œuvre des matériaux, option matériaux textiles (première session 2002)	S											
- Optique-lunetterie	S											
- Outillages (dernière session 2003 pour dominantes OMM et OODE)	S											
- Outillages (autres dominantes)	S											
- Productique mécanique, option décolletage			Е									
- Productique mécanique, option usinage (dernière session 2003)	S											
- Réalisation d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques	S											
- Techniques du toît		S										
- Travaux publics			Е									
- Vente action marchande					Е							
Durée des périodes en entreprise (en nombre de semaines)												
sur le cycle	3	5	8	3	6	3	8	8	8			
seconde professionnelle	3	2	2	3	2	3	2	2à4	2à4			
terminale	0	3	6	0	4	0	6	4à6	4à6			

S Stage non évalué

E PFE évaluée par CCF